

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Huile pour engrenages

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	ROWE Mineralölwerk GmbH	
Rue:	Langgewann 101	
Lieu:	D-67547 Worms	
Téléphone:	+49 (0)6241 5906-0	Téléfax: +49 (0)6241 5906-999
E-mail:	info@rowe-oil.com	
Interlocuteur:	Product Compliance	
E-mail:	sdb@rowe-oil.com	
Internet:	www.rowe-oil.com	
Service responsable:	Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans procéder à l'élimination conformément aux dispositions locales.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient Amines, C10-14-tert-alkyle. Peut produire une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 2 de 12

**Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
15890-25-2	tris(dipentylthiocarbamate-S,S')antimoine			1 - < 2,5 %
	240-028-2			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2; H332 H302 H411			
	Amines, C10-14-tert-alkyle			< 0,1 %
	701-175-2		01-2119456798-18	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H302 H314 H318 H317 H400 H410			
1213789-63-9	C16-18-(numéros pairs, saturés et insaturés)-alkylamines			< 0,1 %
	627-034-4		01-2119473797-19	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H335 H373 H304 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
15890-25-2	240-028-2	tris(dipentylthiocarbamate-S,S')antimoine	1 - < 2,5 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: ATE = 500 mg/kg		
	701-175-2	Amines, C10-14-tert-alkyle	< 0,1 %
	par inhalation: CL50 = 1,19 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 251 mg/kg; par voie orale: DL50 = 552 mg/kg		
1213789-63-9	627-034-4	C16-18-(numéros pairs, saturés et insaturés)-alkylamines	< 0,1 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1689 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=10		

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des mesures de premiers secours**
**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 3 de 12

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les non-secouristes**

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel.

**Pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Colmater les bouches de canalisations. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Autres informations**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 4 de 12

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Huile pour engrenages

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
DNEL type	Amines, C10-14-tert-alkyle			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	12,5 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	12,1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,2 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,35 mg/kg p.c./jour
1213789-63-9	C16-18-(numéros pairs, saturés et insaturés)-alkylamines			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,38 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,035 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,04 mg/kg p.c./jour

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 5 de 12

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
	Amines, C10-14-tert-alkyle	
	Eau douce	0,001 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,004 mg/l
	Eau de mer	0 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,14 mg/kg
	Sédiment marin	0,214 mg/kg
	Intoxication secondaire	4,71 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,635 mg/l
	Sol	0,428 mg/kg
1213789-63-9	C16-18-(numéros pairs, saturés et insaturés)-alkylamines	
	Eau douce	0,00026 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,0016 mg/l
	Eau de mer	0,000026 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,76 mg/kg
	Sédiment marin	0,376 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,55 mg/l
	Sol	10 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Utilisation de vêtements de protection.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Liquide  
Couleur: vert

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 6 de 12

Odeur:	caractéristique	
		<b>Testé selon la méthode</b>
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Inflammabilité:	Difficilement combustible.	
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Point d'éclair:		>205 °C ISO 2592
Température d'auto-inflammation:		non déterminé
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur:		non applicable DIN 51369
Viscosité cinématique: (à 100 °C)		~ 14,9 mm <sup>2</sup> /s DIN 51562
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres solvants Solubles dans les hydrocarbures (pétrole.)		
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Pression de vapeur: (à 20 °C)		<0,1 hPa calculé.
Densité (à 15 °C):		~ 0,892 g/cm <sup>3</sup> DIN 51757
Densité de vapeur relative:		non déterminé
Caractéristiques des particules:		négligeable

**9.2. Autres informations**
**Autres caractéristiques de sécurité**

Point d'écoulement:	~ -18 °C	DIN ISO 3016
---------------------	----------	--------------

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

aucune

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 7 de 12

**ETAmél calculé**

ATE (orale) 25797 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 567,5 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 77,39 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
15890-25-2	tris(dipentyldithiocarbamate-S,S')antimoine				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
	Amines, C10-14-tert-alkyle				
	orale	DL50 552 mg/kg	Souris	Study report (2000)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 251 mg/kg	Rat	Study report (1993)	OECD Guideline 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 1,19 mg/l	Rat	Study report (2001)	OECD Guideline 403
1213789-63-9	C16-18-(numéros pairs, saturés et insaturés)-alkylamines				
	orale	DL50 1689 mg/kg	Rat	Study report (1993)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (1985)	OECD Guideline 402

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient Amines, C10-14-tert-alkyle. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers**
**Autres informations**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 8 de 12

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
	Amines, C10-14-tert-alkyle					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,44	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1994) OECD Guideline 201
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,078	96 d	Oncorhynchus mykiss	Study report (2002) OECD Guideline 210

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
	Amines, C10-14-tert-alkyle	2,9
1213789-63-9	C16-18-(numéros pairs, saturés et insaturés)-alkylamines	5,16

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
1213789-63-9	C16-18-(numéros pairs, saturés et insaturés)-alkylamines	173		Environmental Toxico

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 9 de 12

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 10 de 12

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,11,12.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 11 de 12

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox: Toxicité aiguë  
 Asp. Tox: Danger par aspiration  
 Skin Corr: Corrosion cutanée  
 Eye Dam: Lésions oculaires graves  
 Skin Sens: Sensibilisation cutanée  
 STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
 STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
 Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique  
 Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%  
 CLP: Classification, labelling and Packaging  
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
 UN: United Nations  
 DNEL: Derived No Effect Level  
 DMEL: Derived Minimal Effect Level  
 PNEC: Predicted No Effect Concentration  
 ATE: Acute toxicity estimate  
 LL50: Lethal loading, 50%  
 EL50: Effect loading, 50%  
 EC50: Effective Concentration 50%  
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
 NOEC: No Observed Effect Concentration  
 BCF: Bio-concentration factor  
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation  
 intérieures)  
 EmS: Emergency Schedules  
 MFAG: Medical First Aid Guide  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 IBC: Intermediate Bulk Container  
 SVHC: Substance of Very High Concern  
 Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et  
 évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC HIGH PERFORMANCE GEAR OIL SAE 90**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: 25039

Page 12 de 12

H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient Amines, C10-14-tert-alkyle. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles servent à décrire notre produit en relation avec les exigences de sécurité et ne garantissent pas de caractéristiques du produit. Nous ne pouvons garantir l'exactitude et l'intégralité des informations.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*